



rue A.de Roo,15
1030 Bruxelles
drpasbl@gmail.com
www.roulerparquer.be
tél 0484 735 635

DROIT DE ROULER ET DE PARQUER asbl
ROULONS éco-positifset avec des voitures PROPRES

Février 2010

Memorandum
pour une mobilité efficace à Bruxelles Centre
respectueuse des habitants, du commerce (des clients) et des touristes

Sommaire des points problématiques relevés dans le projet « d'extension de la Zone Piétonne » de février 2009 et dans le « Plan Communal de Mobilité » de novembre 2009.

1. Boulevard de l'Impératrice, esplanade devant la gare Centrale, blv du Berlaymont
2. Rue des Eperonniers et rue de l'Homme Chrétien
3. Rue Marché aux Herbes
4. Le déplacement de la station de taxis rue de l'Infante Isabelle vers la gare centrale
5. L'attribution et le contrôle des badges d'accès
6. Livraisons / rue du Midi et rue des Pierres
7. Rue de la Madeleine
8. Accès pour les services d'urgence ?
9. Accessibilité pour personnes à mobilité réduite.

DRP souhaite aussi soutenir certains **points positifs** du projet :

1. Le déplacement du terminus STIB de la rue Henri Maus vers les Boulevards est une bonne initiative **pour autant qu'un arrêt soit conservé à hauteur de la Bourse.**
2. La limitation de la vitesse dans les petites rues à 30 km/h. Ceci permet de conserver un accès nécessaire et utile en voiture.

1. Boulevard de l'Impératrice, esplanade devant la Gare Centrale, boulevard du Berlaymont

Malheureusement nous constatons aujourd'hui que les craintes clairement exprimées en mars 2009 que l'implantation d'une « esplanade » en face de la Gare Centrale causerait un report de la circulation vers les petites rues avoisinantes étaient fondées.

Il en résulte un manque de fluidité tous les jours et à toutes heures e.a. sur le Cantersteen.

Pour rappel voici un extrait du courrier qui a été adressé au Bourgmestre et à l'Echevin de la mobilité le 23 mars 2009 :

Nous estimons qu'il est important de préserver les voies de circulation sur le boulevard de l'Impératrice. Votre projet prévoit un rétrécissement de ces voies de circulation par la création d'une berme centrale. De plus le boulevard serait coupé à la hauteur de la gare centrale.

Il faut savoir que cet axe est un important axe d'accès mais aussi de sortie du centre ville.

Le boulevard de l'Impératrice est bordé essentiellement par de grands bâtiments de bureaux tels que la Banque Nationale. Il n'y a donc pas ou très peu de logements. Ce boulevard est de ce fait parfaitement adapté actuellement à une circulation fluide. Les rues avoisinantes ont une concentration de logements beaucoup plus élevée (appartements et hôtels). Le report de la circulation vers ces rues n'est donc pas souhaitable.

La mobilité et le confort de déplacement dans le centre ville de Bruxelles sont est très fortement perturbés par la coupure installée devant la Gare Centrale.

L'approche « esthétique » retenue a DEJA causé un recul économique et social. Comme nous vous l'avons déjà indiqué, le centre ville de Bruxelles souffre d'un gros manque de parking en surface. Problème aggravé par les travaux entrepris depuis notre premier courrier en mars 2009.

Afin de limiter les nuisances,

nous demandons qu'il n'y ait sous aucun prétexte des travaux complémentaires qui affecteraient la situation (possibilité d'y faire demi-tour) ou la fluidité ou le parking (déjà insuffisant) sur le Boulevard du Berlaymont.

2. Rue des Eperonniers, rue de l'Homme Chrétien, rue Marché aux Fromages et Place Saint Jean

N'ayant pas reçu de réponse quant au problème d'accès du Parking situé sous le complexe AGORA, nous nous permettons de citer notre courrier du 23 mars 2009 :

Un piétonnier rue des Eperonniers et rue de l'Homme Chrétien bloquerait l'accès au garage situé sous les Galeries Agora : 150 places !

Ces deux rues avaient déjà été retirées du projet de piétonnier lors de la première version par Monsieur Decloux. Les situations n'ayant pas changé, les propriétaires et locataires de ces emplacements ne comprennent pas pourquoi ces rues apparaissent à nouveau comme piétonnes dans le nouveau projet de piétonnier.

*Voudrait-on les spolier d'un accès libre à LEUR propriété ?
DRP ne peut que soutenir avec vigueur cette demande car elle est simplement raisonnable.*

De plus, la rue des Eperonniers est le seul accès qui reste libre actuellement pour effectuer toutes les livraisons des commerces rue des Eperonniers, rue du Marché aux Fromages et dans les 110 commerces des Galeries Agora. C'est aussi l'accès à la Zone de livraison du Royal Windsor et l'accès pour les livraisons de l'hôtel....

Nous vous signalons aussi que la partie piétonne de la rue des Eperonniers se meurt petit à petit depuis sa mise en piétonnier.

Afin de préserver l'activité économique encore existante, nous demandons une ré-ouverture de la rue des Eperonniers : ceci permettrait e.a. aux établissements horeca de reprendre de façon normale leurs activités de traiteur et augmenterait sensiblement le confort des personnes à mobilité réduite,....

Il y a un grand problème rue des Eperonniers et rue Marché au Fromage aussi bien pour les commerçants (livraisons) que pour les nombreux riverains (déménagements et désagréments causés par les livraisons).

Les riverains comprennent bien qu'un commerce a besoin de marchandises pour travailler et qu'il n'y a actuellement AUCUNE possibilité pour faire ces livraisons sans déranger les gens. Il faudrait installer des emplacements de livraison, notamment dans le début de la rue Marché au Fromage (voir photo).

De même, il faudrait remplacer certains potelets le long des trottoirs rue des Eperonniers par des potelets amovibles afin de ne pas fermer l'entièreté de la rue à chaque déménagement.

Une augmentation des emplacements de stationnement pour voitures (riverain, handicapés et livraisons) sur la Place St Jean est impératif. Ceci augmenterait beaucoup la qualité de vie des habitants, visiteurs, livreurs et personnes à mobilité réduite voulant se promener en ville ou devant se rendre dans un des commerces spécialisé situé sur la place.

Ce stationnement aiderait aussi à réduire au minimum les désagréments causés par les personnes présentes 24/24 sur les bancs pour y boire, cuver ou vomir.

3. Rue Marché aux Herbes

Depuis sa mise en piétonnier, la rue Marché aux Herbes est confrontée à de gros problèmes de sécurité. Comme on le voit, il ne suffit pas de dire « piétonnisons » !

Les commerçants et leurs employés ne se sentent plus en sécurité par manque de circulation de voitures de police.

Des effractions sont commises régulièrement.

Les façades sont envahies de graffitis.

Depuis la mise en piétonnier, beaucoup de commerces ont cessé leurs activités.

Les nouveaux commerces ne résistent que rarement plus d'un an. La rue Marché aux Herbes perd de son prestige et de son attrait en perdant son identité de rue à commerces de charme.

La rue Marché aux Herbes était un important axe de liaison entre le haut et le bas de la ville. et doit le redevenir : l'aménagement physique de la rue avec ses grands trottoirs et un petit passage central pour les voitures est idéal pour une zone 30.

DRP s'associe aux commerçants de cette rue qui demandent avec insistance à ce que la rue Marché aux Herbes soit rouverte à la circulation en zone 30.

Ceci aurait quatre effets positifs :

1. réinstaurer un contrôle social afin de combattre tous les problèmes d'insécurité et de saleté
2. désengorger la rue Fossé aux Loups qui ne peut absorber tout le trafic allant du haut vers le bas de la ville vu l'étroitesse de cette rue.
3. **faciliter l'accès aux voitures de police, pompiers et véhicules de secours qui ont de grosses difficultés à accéder aux nombreuses petites ruelles et impasses du centre.**
4. donner accès aux nombreux emplacements de livraison dans la rue. Ceci permet des livraisons aussi bien rue Marché aux Herbes que Grand-Place, rue des Bouchers etc..

4. Accès pour Taxis et déplacement de la station de taxis rue de l'Infante Isabelle

Le plan d'extension de la zone piétonne daté de février 2009 semble indiquer un déplacement de la station de taxis qui se trouve actuellement dans le bas de la rue de l'Infante Isabelle vers la gare centrale.

Comment vont faire les personnes âgées pour prendre un taxi ? Monter la côte vers la gare est impossible pour bon nombre d'entre elles.

Il est déjà très difficile de trouver dans le centre ville un taxi qui accepte un autre trajet que celui vers l'aéroport. Si en plus, il faut grimper les côtes pour trouver des taxis, Bruxelles devient de moins en moins accueillante.

Par ailleurs, afin d'offrir un confort de service minimal à toutes les personnes qui prennent un taxi et renoncent ainsi à l'usage de leur véhicule personnel pour venir dans le centre ville de Bruxelles, nous demandons un accès illimité à TOUTES les zones piétonnes et à toute heure pour les taxis, comme pour la police, les ambulances et les pompiers (espace suffisant pour les manœuvres) .

5. Réglementation et contrôle des badges et codes d'accès

Une réglementation pour l'attribution et le contrôle des badges d'accès a été votée en avril 2008 d'après la documentation que nous avons trouvée sur www.brucity.be. Certaines personnes ont demandé à recevoir plus de détails concernant ces attributions, mais n'ont pas obtenu de réponses.

D'après la seule information que nous avons reçue des services d'urbanisme de la Ville de Bruxelles les badges donneraient un accès très limité. On ne pourrait entrer que par un endroit et sortir par un seul autre. Comment fait-on pour accéder aux garages si la seule porte d'entrée qui nous est attribuée est bloquée par une manifestation ou une activité quelconque ?

Les propriétaires d'emplacements de stationnement ont le DROIT de disposer de leur emplacement comme ils l'entendent (aussi pour accueillir des visiteurs) .

DRP a aussi été le réceptacle de nombreuses craintes concernant le bon fonctionnement de l'entièreté du système.

1) Les badges seraient-ils payants ?

2) Quelle garantie la Ville donnera-t-elle sur le bon fonctionnement ?

Quels seraient les délais d'intervention en cas de panne ?

3) En cas de perte – vol – casse d'un badge, quel sera le délai de remplacement ? Sera-t-il possible de le remplacer le WE et jours fériés ? 3) La copropriété de l'Agora a investi dans un système avec commandes à distance pour l'ouverture de son parking. Ces personnes (propriétaires, locataires, commerçants et habitants) ont le droit de jouir d'un confort de vie normal et de ne pas devoir sortir de leur véhicule sous la pluie au bout de la rue pour actionner les bornes avant de pouvoir utiliser leur commande à distance pour ouvrir leur garage.

4) **La sécurité** serait mise sérieusement en cause : problèmes d'agressions (vol de sac à mains, de voiture...) qui peuvent se produire si on doit sortir de son véhicule pour actionner une borne car le parking Agora est utilisé de jour comme de nuit.

6. Problématique des livraisons

Beaucoup de livraisons se font dans le centre ville après les heures de pointe. Souvent ce sont des livraisons qui ne se font pas avec de gros camions, mais avec de petites voitures de particuliers ou de petites camionnettes. Concentrer toutes ces petites livraisons rapides avec les gros camions le matin boucherait totalement le centre.

De plus certains courriers doivent partir ou arriver rapidement. C'est pourquoi les sociétés de transports (TNT, DHL, Fedex, UPS....) ont de petits véhicules pour aller dans le centre ville. Empêcher les commerces et sociétés du centre ville d'avoir un accès à ce type de service c'est entamer considérablement leur compétitivité dans notre société qui veut que tout aille vite. Ceci mettrait leur existence en péril.

Certains commerces ont besoin de plusieurs livraisons par jour. Il n'est par exemple pas possible de livrer tous les médicaments pour une pharmacie avant 11h. Les pharmacies ont jusqu'à 4 livraisons par jour. Veut-on supprimer toutes les pharmacies du centre ville ?

Afin d'améliorer considérablement les problèmes de livraisons l'ouverture de **la rue Marché aux Herbes** à une circulation en zone 30 est indispensable. Cette rue **est mieux équipée en emplacements de livraison que n'importe quelle autre rue du centre ville.**

7. Rue de la Madeleine

Aucun emplacement de livraison n'est prévu pour les commerces et hôtels.

La rue de la Madeleine connaît déjà de gros problèmes de convivialité causées par des personnes qui s'installent le long de l'église de la Madeleine pour boire, uriner, crier, mendier....

Une solution pourrait être de remplacer certains potelets par des potelets amovibles afin de créer des emplacements de livraison.

Les habitants et commerçants de la rue craignent une dégradation importante de la situation actuelle si la rue de la Madeleine devient piétonne.

8. Accès pour les services d'urgences ?

Nous nous inquiétons quant à l'accessibilité pour tous les services d'urgences : police, ambulances, pompiers.

Actuellement il est déjà très difficile de trouver un médecin généraliste qui accepte de faire des consultations à domicile dans le centre ville à cause des problèmes d'accessibilité.

Les plus hauts responsables communaux voudraient-ils tolérer que cette situation s'aggrave et prendre la responsabilité du retard des secours en cas de problème (incendie, crise cardiaque...)?

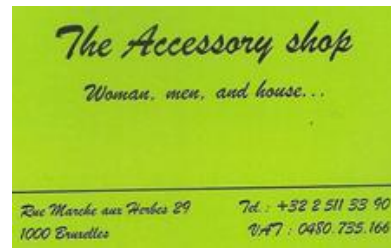
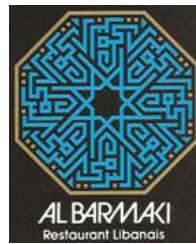
9. Accessibilité pour personnes à mobilité réduite

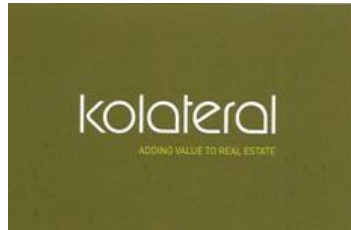
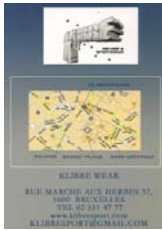
Alors que le respect pour les personnes à mobilité réduite est un critère majeur de beaucoup d'aménagement, parfois coûteux, il semble que le projet présenté ait complètement perdu de vue que le moyen de déplacement adopté par la plupart des personnes à mobilité réduite est – de fait – la voiture, notamment le taxi pour les plus nantis.

Il convient donc que le Collège et les décideurs de Bruxelles Centre se déterminent et fassent connaître leurs positions sur les questions suivantes :

- 1) Les personnes PMR pourront encore accéder ELLES-MÊMES aux commerces spécialisés pour elles, par exemple Place St Jean, de renommée nationale, voire internationale ?
- 2) Pourront-elles encore débarquer de la voiture au niveau de la Grand Place ou veut on leur faire escalader la côte menant aux transports en commun de la Gare centrale ?
- 3) Pourront-elles encore fréquenter des magasins spécialisés (dentelles, bijoux anciens, ..) ?
- 4) Pourront-elles encore accéder aux théâtres ou musées situés à proximité de la Grand Place ?

Oserait-on sacrifier ces hommes et ces femmes sur l'autel de la vision « esthétique » ?





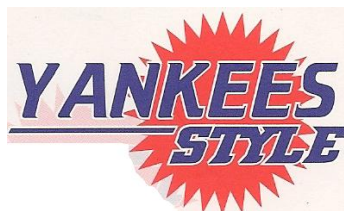
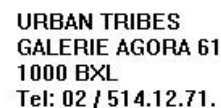
OSIRIS COLLECTION
39 Rue des Eperonniers
1000 Bruxelles
Tel. : 02 / 503 22 50

O. S. P.
Agoragalerij - Grasmarkt 105, bus 47
1000 BRUSSEL - Tel. 02/552 02 00
877-6400401-63



PHARMACIE DE L'EUROPE
Pcien Fr. DEBOIS Ap.
Rue Marché aux Herbes, 109
1000 Bruxelles
Tel. & Fax 02.513.36.34





3D Chic, rue Marche aux Herbes 49	La Maison du Chocolat, rue Marché aux Herbes 67
Al Barmaki, rue des Eperonniers 67	Marche One, 1000 Brussels
The Accessory Shop, rue Marché aux Herbes 29	Mei Lee, rue Marché aux Charbons 15
ACP Galerie Agora, Rue Marché aux Herbes 105 bte 5	Mykonos, rue du Marché aux Fromages 8
Aerosoles, rue Marché aux Herbes 7	Nicolas, rue Marché aux Herbes
Athènes, rue du Marché aux Fromages 12	Numagold, Grasmartk 105 bus 19
Art et Selection, rue Marché aux Herbes 83	Osiris Collection, rue des Eperonniers 39
Belgain Frit'n Toast, rue de la Madeleine 1	O.S.P. Grasmartk 105 bus 47
BFP-FBP, rue Marché aux Herbes 105 bte 18	Osteria A l'Ombra, rue des Harengs 2
Chaudry Javed, galerie Agora, magasin 31/32	Peau d'Âne créations, rue des Eperonniers 37
Corfu, rue du Marché au Fromages et Basiliekstraat 123 te Halle	Pharmacie de l'Europe, rue Marché aux Herbes 109
Chez Vlaky, Kaasmarkt 15	Plaka, rue du marché aux Fromages 6
Commission des Psychologues, rue Marché aux Herbes 105 bte 18	Planet Cocktail, rue du Marché aux Fromages, 18
Devina, rue des Eperonniers 6	Pronto, 72 Galerie Agora
Dinky, galerie Agora	Le Radian, rue Marché aux Herbes 105 bte 21
E.F.P.A., Rue Marché aux Herbes 105 bte 18	Rubbrecht, Grand-place 23
Espace Meditation, rue Marché aux Herbes 105 bte 21	Santorini, rue du Marché aux Fromages 11
ETF, rue Marché aux Herbes 105 bte 11	Snack Hellas, rue du Marché aux Fromages 4
Fonds voor Ontwikkelings Samenwerking, Grasmartk 105 bus 46	sa SNCM nv, rue Marché aux Herbes 105 bte 10
Gaufres de Bruxelles, rue Marché aux Herbes 113	Uptown, galerie Agora 68
Klibre, rue Marché aux Herbes 37 et Galerie Agora 14	Urban Tribes, galerie Agora 61
Kolateral, Square Robert Goldschmidt 45	Cravattes Vincent, galerie Agora
Maison Luc Medical, Place Saint-Jean 7	Yankees Style, rue des Eperonniers 1A